

Canicule : vigilance orange dans les Hauts-de-Seine

En raison des températures élevées, le niveau 3 "Alerte canicule" a été déclenché à compter du vendredi 17 juin 2022 à 16h dans les Hauts-de-Seine. Adoptez les bons réflexes et suivez les conseils de prévention. Par ailleurs, en raison d'un épisode de pollution à l'ozone, la circulation différenciée est mise en place à compter du samedi 18 juin 2022, jusqu'à la fin de l'épisode de pollution.

Mis en ligne le 17 juin 2022



Alerte canicule : niveau 3

Sur la base des informations de [Météo France](#) et sur les recommandations de l'Agence Régionale de Santé, en raison du pic de chaleur remarquable tant par son intensité que par sa précocité, le préfet a activé le niveau 3 "Alerte canicule" du plan de gestion de canicule, à compter du vendredi 17 juin 2022 à 16h dans le département des Hauts-de-Seine.

[Toutes les infos "Canicule vigilance orange" sur le site du préfet des Hauts-de-Seine](#)



N'hésitez pas à contacter la plateforme téléphonique d'information "canicule" au 0 800 06 66 66 (appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe).

Pollution à l'ozone et circulation différenciée

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone, la circulation différenciée est mise en place à compter du samedi 18 juin 2022 par la Préfecture de Police, à l'intérieur du périmètre délimité par l'A86 et ce, jusqu'à la fin de l'épisode de pollution.

Conséquences

- > Seuls les véhicules munis d'une vignette Crit'Air  de classe 0, 1 et 2 pourront circuler de 5h30 à minuit à l'intérieur du périmètre défini par l'A86.
- > Le stationnement résidentiel sera gratuit sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest samedi 18 juin 2022.

[Toutes les infos "Épisode de pollution dans les Hauts-de-Seine" sur le site du préfet des Hauts-de-Seine](#) 

Privilégiez les déplacements en transports en commun

Un forfait antipollution d'une valeur de 3,80 € est disponible. Ce forfait d'Île-de-France Mobilités est valable sur 1 journée.

Il permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France, sur tous les modes de transport (métro, train, RER, bus, tram). En vente en guichet et aux automates.

Quels sont les bons réflexes à adopter en cas de canicule ?

- > Buvez de l'eau régulièrement
- > Mouillez votre corps et utilisez un ventilateur
- > Mangez en quantité suffisante
- > Évitez les efforts physiques
- > Ne buvez pas d'alcool
- > Fermez les volets de votre habitation pendant la journée
- > Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées sont particulièrement concernés.

EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15



@MinSoliSante



Ministère des Solidarités
et de la Santé



En cas de malaise, appelez le 15

Risque de feu de forêt élevé

Les températures élevées associées au manque d'eau font craindre à des départs de feu en forêt. Météo France a placé l'Île-de-France en risque de feu de forêt élevé vendredi 17 juin 2022 et maximal samedi 18 juin 2022.



L'Office national des forêts (ONF) prend des mesures d'interdiction et appelle à la plus grande vigilance.

L'Office national des forêts prend des mesures d'interdiction afin de limiter les venues en forêt dans ce contexte de danger accru d'incendies.

- > Fermeture des routes
Les routes forestières ouvertes à la circulation automobile seront interdites. Rubalise et panneaux seront mis en place autant que possible pour prévenir les usagers
- > Annulation d'événements
Tous les événements réunissant du public prévus samedi 18 juin sont annulés
- > Arrêt des travaux
Tous les travaux prévus par des entreprises de travaux forestiers ou des cessionnaires sont interdits
- > Des tournées de surveillance seront organisées dans certains de ces massifs afin de continuer à diffuser les messages de prévention et s'assurer du respect de ces mesures.

Que faire en cas de départ de feu ?

- > Rester éloigné d'un feu de forêt
- > Prévenir les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou 112

- > Localiser la zone en précisant : lieu, numéro de parcelle (affiché sur les arbres au niveau des carrefours entre parcelle), nom d'allée forestière ou de carrefour, coordonnées GPS
- > Ne pas obstruer les voies d'accès à la forêt

[Toutes les infos "Vigilance feu de forêt" sur le site de l'ONF](#) ↗

L'Office national des forêts rappelle que l'objectif de ces mesures est de protéger les forêts des risques induits par la conjonction d'épisodes climatiques particuliers et d'une fréquentation élevée.

Le dispositif "Solidar'été"



Comment fonctionne-t-il ?

Le plan de veille et d'intervention en cas de canicule "Solidar'été" est activé du 1^{er} juin au 31 août. Ce dispositif de vigilance permet un suivi téléphonique, des conseils en cas de fortes chaleurs et des visites au domicile des personnes âgées inscrites auprès du Pôle Seniors.

À noter : les professionnels et bénévoles qui interviennent sur ce dispositif sont munis de carte professionnelle.



Inscription auprès du Pôle Seniors au 01 41 15 96 20

Les différents niveaux d'alerte



Le plan national de gestion d'une canicule se décline en 4 niveaux :

Le niveau 1 "Veille saisonnière"

- > Du 1^{er} juin au 15 septembre
- > Pendant cette période, une plateforme téléphonique "Canicule info service" est disponible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit) tous les jours de 9h à 19h.

Le niveau 2 "Avertissement chaleur"

- > Niveau jaune de la carte de vigilance météo
- > Les mesures de communication sont renforcées.

Le niveau 3 "Alerte canicule"

- > Niveau orange canicule de la carte de vigilance météo
- > Activation sur décision du préfet de département
- > Mise en place, en fonction des circonstances, des mesures adaptées de la déclinaison départementale du Plan Canicule

Le niveau 4 "Mobilisation maximale"

- > Niveau de canicule qui, par son intensité ou sa généralisation à une large partie du territoire, entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets collatéraux
- > Il implique l'intervention, y compris par voie de réquisition, de tous les moyens adaptés à la gestion d'une crise.
- > Le classement au niveau de "mobilisation maximale" relève de la décision du Premier ministre.

Conseils en cas de canicule



 RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS